

## Orientations prioritaires de développement professionnel continu de politique nationale de santé s'adressant à toutes les professions

### Amélioration de l'organisation, de la pertinence et de la qualité des soins

#### Fiche de cadrage n°12

##### 1 Intitulé de l'orientation

#### 12. Accompagnement des aidants

##### 2 Contexte, enjeux et objectifs de transformation des pratiques

Le nombre d'aidants d'un proche fragilisé par une maladie chronique, le handicap ou l'âge n'a cessé de croître au cours de ces dernières années et la France en compte actuellement une dizaine de millions. Les associations et sites dédiés aux proches aidants se sont multipliés et depuis 2010, une journée nationale leur est consacrée.

La loi d'adaptation de la société au vieillissement a consacré tout un chapitre sur le rôle des proches aidants dans lequel sont notamment prévus le renforcement des dispositifs de répit ainsi que le congé de proche aidant.

Par ailleurs, de nombreux plans nationaux ont inscrit des mesures visant à développer des actions en faveur de la préservation et/ou de la qualité de vie de ce public dont on estime que près de la moitié développe une maladie chronique liée au stress et à l'épuisement.

En octobre 2019, le Premier ministre a annoncé la « Stratégie Agir pour les aidants 2020-2022 », stratégie de mobilisation et de soutien en faveur des aidants. Elle vise à prévenir l'épuisement et l'isolement des aidants, en diversifiant et en augmentant les capacités d'accueil des lieux de répit, en proposant des solutions de relais, en leur ouvrant de nouveaux droits. Elle se déploie autour de 6 priorités :

- Rompre l'isolement des proches aidants et les soutenir au quotidien dans leur rôle ;
- Ouvrir de nouveaux droits sociaux aux proches aidants et faciliter leurs démarches administratives comme un congé de proche aidant indemnisé dès octobre 2020 pour les salariés, les travailleurs indépendants, les fonctionnaires et les chômeurs indemnisés (mesure n°5) ;
- Permettre aux aidants de concilier vie personnelle et vie professionnelle ;
- Accroître et diversifier les solutions de répit comme les plateformes d'accompagnement et de répit, l'accueil de jour, l'hébergement temporaire...
- Agir pour la santé des proches aidants ;
- Épauler les jeunes aidants.

Les professionnels de santé ont un rôle central dans la prévention et dans le repérage de l'épuisement des aidants.

**L'objectif pour les professionnels de santé donc de disposer des connaissances et des outils pour identifier les risques**

**d'épuisement et d'isolement des aidants et pour proposer un soutien et une orientation pour les aider vers des dispositifs et des ressources territoriales.**

**3 Périmètre de l'orientation**

**Thématiques concernées par la présente orientation :**

- Apport de connaissance sur les éléments épidémiologiques et de morbi-mortalité des aidants de personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques ;
- Droits des aidants et recommandations de bonnes pratiques actuelles ;
- Rôle et place des aidants :
  - Les différents rôles aidants/famille/ entourage ;
  - Les spécificités de l'accompagnement selon le type de patient : enfant, adulte, parent, personne âgée ;
  - Les interventions de l'aidant : source d'information pour les professionnels de santé, soutien psychologique pour le patient, intervenant dans la réalisation de certains soins, aide administrative, etc.
- Repérage des troubles et symptômes des aidants et prise en charge :
  - Identification des signes précoces d'épuisement des aidants ;
  - Identification des situations à risques et de vulnérabilité (risques psychologiques, sociaux, conduite à risques, perte d'autonomie...) ;
  - Anticipation des situations dans lesquelles l'aidant ne pourrait plus tenir son rôle.
- Repérage de l'isolement et de l'épuisement de l'aidant et conduite à tenir :
  - Information sur les différents dispositifs et ressources du territoire à disposition des aidants ;
  - Moyens d'actions coordonnés pour prévenir ou faire cesser les signes de souffrance ou les maltraitements (par ex. les solutions de répit leur permettant de se préserver, lien avec les structures palliatives) ;
- Identification et prévention des risques de maltraitance des patients par les aidants et conduite à tenir.

**Attendus pédagogiques :**

**L'action devra :**

- se déployer autour de situations d'aide concrète (enfants, personnes âgées, maladie chronique, MND) et d'études collégiales de cas pratiques permettant d'échanger sur les situations cliniques.

**Est exclue :**

- la thématique de la bientraitance ;
- le e-learning exclusif.

**Tous les publics et modes d'exercice**